



Jeune fille de 15 ans et homme de 47 ans

Par **soun**, le **24/12/2014** à **14:22**

Bonjour à tous,rnrnje vous sollicite car je suis totalement perdue et ne sais quoi faire.rnMa fille de 15 ans entretient une relation avec un homme de 47 ans et ce depuis maintenant 2 ans. Je viens de le découvrir et je m'oppose totalement à cette relation.rnMa fille va souvent chez lui sans mon autorisation et lui ne me prévient pas que ma fille est chez lui. rnMa fille fréquente une école de musique, lieu où il est employé.rnIls ont des relations sexuelles et je soupçonne cet homme d'avoir transmis une MST à ma fille l'année dernière.rnrnJe souhaite porter plainte contre cet homme mais ne sais comment m'y prendre.rnrnrnMerci d'avance pour votre aide.rnJ'attends vos réponses

Par **aguesseau**, le **24/12/2014** à **15:39**

bjr,rnvous vous rendez dans un commissariat pour expliquer la situation.rncdt

Par **moisse**, le **24/12/2014** à **19:40**

Vous pouvez aussi écrire directement au procureur de la république.rnLes points importants:rn* l'écart des âges, surtout à l'origine des relationsrn* la minorité sexuelle de votre fille 13 ans à l'époquern* la position d'autorité détenu par l'individu* le cas échéant empoisonnement volontaire par transmission de MST.rn* l'entrave à l'exercice de l'autorité parentale.